Cinquante-huitième année. - N ° 22 A Jeudi 1er février 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1378

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Créations d'établissements

983 979 501 RCS Reims.
GR NEGOCE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : GANDON Romain, Louis, Roger, Gaston.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 539, Chemin des Rochelles, 51230 Fère-Champenoise.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet, directement ou indirectement, en france et à l'étranger : - le négoce (achat et revente) de produits agricoles, et notamment de pommes de terre, - la prestation de service de stockage de pommes de terre et autres produits agricoles, - le conditionnement, l'expédition et le transport de pommes de terre et autres produits agricoles, - la production et la vente d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques fixés sur des bâtiments ou au sol, - toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..
Adresse : 539, Chemin des Rochelles, 51230 Fère-Champenoise.
A dater du : 29 janvier 2024.
Date de commencement d'activité : 1er décembre 2023.